



Entente Sportive du Ridellois Tennis de Table

Siège social : Mairie d'Azay-Le-Rideau 2, place Europe 37190 Azay-Le-Rideau

**CE DOSSIER COMPORTE PLUSIEURS PIÈCES À LIRE,
DONT CERTAINES À COMPLÉTER ET À REMETTRE AUX DIRIGEANTS DU CLUB**

- 1/ descriptif des activités du club et de son fonctionnement (pour info)
- 2/ **cotisations (pour règlement)**
- 3/ règlement intérieur et engagements des adhérents (pour lecture et approbation)
- 4/ **fiche de renseignements enfant / adulte (à remplir)**
- 5/ **questionnaire médical / attestation médicale (à remplir / à fournir)**

LA COMPÉTITION COMMENCE FIN SEPTEMBRE POUR VALIDER LES LICENCES (DOC 2+4+5 NÉCESSAIRES)
PAS DE LICENCE = PAS DE MATCH

1/ DESCRIPTIF

L'ASSOCIATION ORGANISE DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT POUR LE LOISIR ET POUR LA COMPÉTITION DE TENNIS DE TABLE.

LES ENTRAÎNEMENTS ONT LIEU AU COMPLEXE SPORTIF MARC POMMEREAU D'AZAY-LE-RIDEAU

- Adultes	Le mercredi de 18h00 à 22h30, de début septembre à fin juin. Le vendredi à partir de 20h30, de début septembre à fin juillet.	(salle Bernard VIAU) (salle Bernard VIAU)
- Jeunes	Le mardi soir, de 18h00 à 19h15, poussins* et benjamins* (débutants) Le mercredi de 18h00 à 19h30 pour les jeunes en compétition Le vendredi de 18h à 19h30 pour les minimes*, cadets* et juniors*	(salle Jacqueline BRAMARD) (salle Bernard VIAU) (salle Bernard VIAU)

* Poussin : - de 9 ans, Benjamin : - 11 ans, Minime : - 13 ans, Cadet : - 15 ans, Junior : - 18 ans, au 31/12/2021.

COMPÉTITION

- Championnat « jeune »	le samedi après-midi	(environ 15 rencontres /saison)
- Championnat « adultes »	le vendredi soir.	(environ 15 rencontres /saison)
- Critérium fédéral (indiv)	le samedi après-midi/soir	(environ 4 ou 5 rencontres)

**Dossier à remettre au plus
tard le 20 septembre pour la
compétition**

2/ COTISATION

- Licence (joueur âgé de 8 à 14 ans au 31/12/2020) : 80 €
- Licence (joueur âgé de 15 ans et + au 31/12/2020) : 100 €
- Licence famille à partir de deux personnes inscrites (Parents et/ou enfants) logeant sous le même toit : 180 € maximum
(ex : un couple : 180 € au lieu de 200 €, une fratrie de 3 enfants : 180 € au lieu de 240 €, les 2 parents avec 2 enfants : 180 € au lieu de 360 €, ...)

Principe d'une participation pour l'acquisition des tenues (maillot et short). Priorité aux joueurs en compétition : le port du maillot du club est obligatoire lors des matchs officiels : DEVIS EN COURS mis nous demanderons une participation à hauteur d'environ 50 %.

CONTACTS

une seule adresse mél :
esrttazay@live.fr
<https://www.esrtt.fr/>

Charles FOUCAULT, Président : 06 10 59 52 57
Xavier GUERINEAU, Trésorier
Michel MATTEI, Secrétaire : 06 28 05 41 57



Suivez-nous : <https://www.facebook.com/RidelloisTT/>

POUR S'INSCRIRE, COMPLÉTEZ LES DOCUMENTS JOINTS

Fiche de renseignements (les données restent strictement réservées au club et fédérations auxquelles il est affilié au niveau départemental (Comité) régional (Ligue) et national (FFTT))

Fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du Tennis de table en Compétition ». En cas de certification de moins de trois ans et de réponse favorable au questionnaire santé joint, une déclaration sur l'honneur peu suffire. Pour le loisir, la mention « en compétition » est inutile (l'inscription est possible tout au long de l'année !)

S'acquitter de la cotisation : les chèques doivent être libellés à l'ordre de « ESRTT ». Ils seront déposés courant septembre, sauf demande contraire de votre part (paiement échelonné sur trois mois possible.) Un reçu peut être édité sur simple demande.

3/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ESRTT (MISE À JOUR : AOÛT 2018)



Le gymnase intercommunal d'Azay-le-Rideau est ouvert à la pratique du Tennis de table par une convention avec la communauté de communes « Touraine vallée de l'Indre », la mairie d'Azay-le-Rideau et l'association « Entente Sportive du Ridellois Tennis de Table »

Les créneaux horaires attribués au club sont :

Le mardi de 18h00 à 20h00
mercredi à partir de 18h00
Le vendredi à partir de 18h00
Le samedi de 14h00 à 16h30

- ➔ Les rencontres de championnat sont prioritaires.
- ➔ Les personnes autorisées à pratiquer le Tennis de Table, dans les horaires d'occupation, sont des titulaires d'une licence traditionnelle ou promotionnelle de la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) ayant acquitté la cotisation annuelle (la licence auprès de la FFTT permet d'en justifier).
- ➔ Pour toute inscription d'un joueur mineur, le retour de la fiche d'inscription signée d'un (des) parents, ou représentant légal, est obligatoire.
- ➔ Les dirigeants du club et adultes encadrants sont habilités à faire appliquer le **protocole sanitaire** spécifique du moment ainsi que les vérifications afférentes auprès de chaque personne entrant dans le gymnase. Le nom des référents de chaque soirée sera consigné dans le cahier de présence.
- ➔ L'encadrement des jeunes se fait par des adultes bénévoles du club. Il est demandé aux parents de ne pas considérer le club comme une garderie : la bonne humeur n'exclut pas le sérieux et le respect ! Les parents s'engagent donc à être bienveillants auprès des bénévoles et à prendre leur part de responsabilité, notamment pour emmener et récupérer les enfants lors des entraînements au sein du gymnase. De même, pour le bon déroulement des compétitions en équipe, les parents s'engagent à prévenir les encadrants de l'indisponibilité d'un joueur le plus tôt possible avant le jour du match ou en proposant leurs services pour effectuer des trajets.
- ➔ **Droit à l'image :** Dans le cadre de la promotion des activités du club, toute inscription au club vaut acceptation d'être pris en photo ou vidéo. Cependant, la reproduction ou la diffusion de ces images - sur tout support et différents usages- devra respecter les principes du droit de la vie privée et du droit à l'image (articles 226-1 à 226-8 du Code Pénal). C'est pourquoi **le club s'engage à faire signer une autorisation spécifique** lors des séances de prise de vue (avec référence aux utilisations qui en sont faites). Toutefois, dans le cadre de manifestations publiques, les vues générales, c'est à dire non ciblées sur une personne en particulier, peuvent être utilisées par le club.
Dans le cas des enfants mineurs, la signature d'autorisation des parents de l'enfant ou de ses représentants légaux sera obtenue par écrit avant toute publication. En cas d'erreur, et après avoir été alerté, le club s'engage à retirer immédiatement l'image de toute publication.

➔ **ENTRAÎNEMENTS :**

- ✗ Le **vendredi**, est consacré à l'entraînement dirigé pour les jeunes : **18h00 à 19h45 (comprenant le montage des tables!)** **Lors de la venue de l'animateur départemental il est demandé de respecter scrupuleusement le créneau 18h15 à 19h45.** Un calendrier sera affiché et disponible sur le site internet du club.
 - ✗ Les jeunes pratiquant la compétition ont la possibilité de rester avec les adultes. Ils ont également la possibilité de venir le mercredi de 18h00 à 19h30.
 - ✗ Le jeune titulaire d'une licence (ou en cours d'inscription) est placé sous la responsabilité de la personne habilitée à diriger l'entraînement dès lors qu'il rentre dans la salle Bernard VIAU. Dès qu'il en sort, cette responsabilité est de facto levée.
 - ✗ Les jeunes qui désireront faire de la compétition bénéficieront, en priorité, d'un entraînement dirigé et contrôlé avec utilisation possible du robot.
 - ✗ L'utilisation du robot doit se faire sous la surveillance d'un responsable adulte encadrant.
 - ✗ A la signature de la licence, le joueur qui sera amené à pratiquer la compétition devra participer financièrement au règlement du maillot. Il se verra demander une participation financière contre la remise d'une tenue (maillot + short) aux couleurs du club. Il devra la porter lors de toute rencontre officielle du calendrier de la FFTT. Si le joueur quitte le club après un an de pratique, il devra restituer la tenue, malgré la participation demandée,
 - ✗ Les joueurs pratiquent le tennis de table avec leur matériel personnel (raquette et balles). Les jeunes peuvent utiliser le matériel du club. **En cas de casse ou de perte, le matériel est remplacé par l'auteur des faits.**
 - ✗ Les joueurs doivent aider à monter, démonter et ranger les tables, les filets, les séparations et les chaises.
 - ✗ Les vestiaires, les toilettes, le hall, les salles de jeu et de rangement ne seront utilisés qu'au seul usage auquel ils sont destinés.
 - ✗ Les actes de vandalisme, le non respect du règlement ou le comportement anti-sportif d'un joueur pourront entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion. Pour les mineurs, les parents seront invités à venir le chercher.
- ➔ **Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement, consultable dans ce dossier, sur notre site internet, au gymnase ou auprès des membres du bureau.** Il peut être modifié par décision du Bureau

Jouer au Tennis de table oblige à respecter les clauses du présent règlement intérieur et d'en accepter l'application



4/ FICHE DE RENSEIGNEMENTS ESRTT (MAJ AOÛT 2019)

Joueur.euse 1	Adresse principale du joueur
Nom :
Prénom :
<input type="checkbox"/> fém. <input type="checkbox"/> masc.
Date de naissance : / /	CP : Commune
Mél perso	
Tél perso	Pour les mineurs, vit avec : <input type="checkbox"/> ses parents <input type="checkbox"/> son père <input type="checkbox"/> sa mère <input type="checkbox"/> autre :
Taille de maillot <input type="checkbox"/> L (Kid) = 9 ans <input type="checkbox"/> XL (K) = 11 ans <input type="checkbox"/> XXL(K) = 13 ans <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	
Joueur.euse 2	Adresse principale du joueur
Nom :
Prénom :
<input type="checkbox"/> fém. <input type="checkbox"/> masc.
Date de naissance : / /	CP : Commune
Mél perso	
Tél perso	Pour les mineurs, vit avec : <input type="checkbox"/> ses parents <input type="checkbox"/> son père <input type="checkbox"/> sa mère <input type="checkbox"/> autre :
Taille de maillot <input type="checkbox"/> L (Kid) = 9 ans <input type="checkbox"/> XL (K) = 11 ans <input type="checkbox"/> XXL(K) = 13 ans <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	
Pour les mineurs	
Nom Père :	Nom Mère :
Prénom :	Prénom :
Mél perso	Mél perso
Tél perso	Tél perso
Adresse :	Adresse :
CP : Commune :	CP : Commune :
Déplacement pour les compétitions des jeunes (mineurs) ou adultes non autonomes : J'autorise les membres et parents des adhérents du club à transporter mon (mes) enfants vers les lieux de compétition avec leurs véhicules personnels : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON - Si non, je m'engage à assurer moi-même ces transports	Toute inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et son application. (consultable dans ce dossier, sur le site internet du club ou auprès des membres du Bureau <input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance des conditions d'assurance consultable sur le site internet du club ou auprès des membres du Bureau

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepte.

Date : ___ / ___ / _____

Signature(s) obligatoire(s)
mineurs et adultes non autonomes :



5 / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

	Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :	Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

Nom : _____ Prénom : _____

N° de licence : _____

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT et d'ESRTT ne pourra être recherchée

Certificat médical précédent :

Date : ___/___/___

Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal